





Rechercher

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)

[Votre mairie](#)
[Ses grands projets](#)
[Sommaire](#)
[Actualités](#)
[Élections européennes 2024 à Chartres](#)
[Nouveau Guichet unique](#)
[Le commerce chartrain](#)
[L'équipe municipale](#)
[Votre maire](#)
[Les adjoints, conseillers délégués et municipaux](#)
[Permanences de proximité](#)
[Réunions publiques](#)
[Contacter un élu](#)
[Parrainage des élus](#)
[Les projets de vos élus pour 2024](#)
[Le conseil municipal](#)
[Le conseil municipal en direct](#)
[Les archives du conseil municipal](#)
[Tribunes](#)
[Le conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)
[Les grands projets](#)
[Aménagement du cloître Notre-Dame](#)
[Éco-Ville](#)
[Le Pôle gare](#)
[Le Colisée \(Chartres métropole\)](#)
[Renaissance du quartier de la Madeleine](#)
[Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain](#)
[Le plateau Nord-Est](#)
[Le BHNS \(Chartres métropole\)](#)
[Le futur parc des expositions \(Chartres métropole\)](#)
[Le Pôle administratif](#)
[La Ville recrute](#)
[Liste des offres](#)
[Candidature spontanée](#)
[Mon espace candidat](#)
[Finances](#)
[Politique fiscale](#)
[Résultats 2022](#)
[Résultats 2021](#)
[Résultats 2020](#)
[Résultats 2019](#)
[Marchés publics](#)
[Actes réglementaires](#)

[Fermer](#)

[Vivre à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Application Chartres](#)

[Urbanisme](#)

[Permis de construire](#)

[Autres documents](#)

[Lexique](#)

[Permis de louer](#)

[Permis de diviser](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Opération Action cœur de ville](#)

[Opérations de restauration immobilière \(ORI\)](#)

[Opération Façades](#)

[Plan Local d'Urbanisme](#)

[Modification du Plan Local d'Urbanisme](#)

[Règlement Local de Publicité](#)

[Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur](#)

[Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement](#)

[Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres](#)

[Appel à projet Quartier Maunoury](#)

[Participation du public par voie électronique - Programme immobilier avenue Sully](#)

[Vivre ensemble](#)

[Éco-Ville](#)

[Le guide des déplacements en ville](#)

[Transports urbains et non urbains](#)

[Chartres à vélo](#)

[Stationnement](#)

[Zone piétonne](#)

[Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs](#)

[Zone de rencontre bornée](#)

[Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public](#)

[Police municipale](#)

[Le guide du commerçant](#)

[Les marchés à Chartres](#)

[Environnement et propreté](#)

[Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...](#)

[Propreté de la ville](#)

[Éducation canine](#)

[Parcs, jardins et squares](#)

[L'animal en ville](#)

[Journée de l'animal](#)

[Lutte contre l'abandon et protection des animaux](#)

[Action sociale et santé](#)

[Seniors à Chartres](#)

[Urgences](#)

[Santé et handicap](#)

[Action sociale](#)

[Logement Chartres métropole Habitat](#)

[Éducation et jeunesse](#)

[Petite enfance](#)

[Les écoles](#)

[Collèges et lycées](#)

[Études supérieures](#)

[Animations scolaires](#)

[Conservatoire de musique et danse de Chartres](#)

[Conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)

[Parrainage des élus](#)

[Les Maisons Pour Tous](#)

[Bureau Information Jeunesse](#)

[L'espace famille](#)

[Nouveaux arrivants](#)

Fermer

[Services en ligne](#)

[Sommaire](#)

[Vos démarches](#)

[Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique](#)

[S'inscrire sur les listes électorales](#)

[Obtenir un extrait d'acte d'état civil](#)

[Faire ou refaire une carte nationale d'identité](#)

[Faire ou refaire un passeport](#)

[France identité](#)

[Actes réglementaires](#)

[Demander une vignette de stationnement résidentiel](#)

[Régler son stationnement avec PayByPhone](#)

[Régler ses factures en ligne avec le paiement TIPI](#)

[Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne](#)

[Déclaloc. déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Demandes de subvention pour les associations](#)

[Portail famille](#)

[Contacteur un élu ou les services de la Ville](#)

[Contacteur les services techniques de la Ville](#)

[www.service-public.fr](#)

Fermer

[Votre ville](#)

[Découvrir Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Application Chartres](#)

[Chartres en chiffres](#)

[La Mémoire à Chartres](#)

[Le Chemin de Mémoire](#)

[Histoire de Chartres](#)

[De l'antiquité à nos jours](#)

[Armoiries de Chartres](#)

[Personnages illustres](#)

[Tradition et gastronomie](#)

[Patrimoine de Chartres](#)

[Patrimoine historique](#)

[Patrimoine contemporain](#)

[Patrimoine vert et fleurissement](#)

[Tourisme, parcours et visites](#)

[Jumelages](#)

[Bethléem \(Palestine\)](#)

[Chichester \(Grande-Bretagne\)](#)

[Evora \(Portugal\)](#)

[León \(Espagne\)](#)

[Ravenne \(Italie\)](#)

[Sakurai \(Japon\)](#)

[Spire \(Allemagne\)](#)

[Plans de la ville](#)

[Chartres en images](#)

Fermer

[Sortir à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Application Chartres](#)

[Agenda de la ville](#)

[En chair et en os, Paul Richer, l'art et la médecine](#)

[Les Nymphéas de Claude Monet à Chartres](#)

[Vos vacances à Chartres](#)

[Associations](#)

[Culture](#)

[Musée des Beaux-Arts](#)

[Le Chemin des Arts](#)

[Maison Picassiette](#)

[Bibliothèques](#)
[Archives](#)
[Conservatoire de musique et danse](#)
[Archéologie](#)
[Théâtres](#)
[Salle Doussineau](#)
[Artothèque](#)
[Armoires à bouquins : lisez et échangez](#)
[Sports et loisirs](#)
[Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres](#)
[École des sports pour les enfants](#)
[Activités sportives pour les adultes et seniors](#)
[Vacances sportives pour les enfants](#)
[Les équipements sportifs](#)
[Les grandes équipes](#)
[Parcours d'accrobranche Accrocamp](#)
[Quartiers d'été](#)
[Les grands événements](#)
[Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres](#)
[Le Chemin des Arts](#)
[Chartres en lumières](#)
[La Fête de la lumière](#)
[La Fête de la musique](#)
[La Fête nationale du 14 juillet](#)
[ChartreEstivales : les soirées estivales de Chartres](#)
[Le Salon des associations](#)
[Les Journées européennes du Patrimoine](#)
[Meeting aérien de Chartres](#)
[Les Artisanales de Chartres](#)
[Les animations de Noël à Chartres](#)

Fermer

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)



VILLE DE
CHARTRES

Rechercher

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)

[Votre mairie](#)

[Ses grands projets](#)

[Sommaire](#)

[Actualités](#)

[Élections européennes 2024 à Chartres](#)

[Nouveau Guichet unique](#)

[Le commerce chartrain](#)

[L'équipe municipale](#)

[Votre maire](#)

[Les adjoints, conseillers délégués et municipaux](#)

[Permanences de proximité](#)

[Réunions publiques](#)

[Contacter un élu](#)

[Parrainage des élus](#)

[Les projets de vos élus pour 2024](#)

[Le conseil municipal](#)

[Le conseil municipal en direct](#)

[Les archives du conseil municipal](#)

[Tribunes](#)

[Le conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)

[Les grands projets](#)

[Aménagement du cloître Notre-Dame](#)

[Éco-Ville](#)

[Le Pôle gare](#)

[Le Colisée \(Chartres métropole\)](#)

[Renaissance du quartier de la Madeleine](#)

[Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain](#)

[Le plateau Nord-Est](#)

[Le BHNS \(Chartres métropole\)](#)

[Le futur parc des expositions \(Chartres métropole\)](#)

[Le Pôle administratif](#)

[La Ville recrute](#)

[Liste des offres](#)

[Candidature spontanée](#)

[Mon espace candidat](#)

[Finances](#)

[Politique fiscale](#)

[Résultats 2022](#)

[Résultats 2021](#)

[Résultats 2020](#)

[Résultats 2019](#)

[Marchés publics](#)

[Actes réglementaires](#)

[Fermer](#)

[Vivre à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Application Chartres](#)

[Urbanisme](#)

[Permis de construire](#)

[Autres documents](#)

[Lexique](#)

[Permis de louer](#)

[Permis de diviser](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Opération Action cœur de ville](#)

[Opérations de restauration immobilière \(ORI\)](#)

[Opération Façades](#)

[Plan Local d'Urbanisme](#)

[Modification du Plan Local d'Urbanisme](#)

[Règlement Local de Publicité](#)

[Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur](#)

[Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement](#)

[Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres](#)

[Appel à projet Quartier Maunoury](#)

[Participation du public par voie électronique - Programme immobilier avenue Sully](#)

[Vivre ensemble](#)

[Éco-Ville](#)

[Le guide des déplacements en ville](#)

[Transports urbains et non urbains](#)

[Chartres à vélo](#)

[Stationnement](#)

[Zone piétonne](#)

[Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs](#)

[Zone de rencontre bornée](#)

[Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public](#)

[Police municipale](#)

[Le guide du commerçant](#)

[Les marchés à Chartres](#)

[Environnement et propreté](#)

[Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...](#)

[Propreté de la ville](#)

[Éducation canine](#)

[Parcs, jardins et squares](#)

[L'animal en ville](#)

[Journée de l'animal](#)

[Lutte contre l'abandon et protection des animaux](#)

[Action sociale et santé](#)

[Seniors à Chartres](#)

[Urgences](#)

[Santé et handicap](#)

[Action sociale](#)

[Logement Chartres métropole Habitat](#)

[Éducation et jeunesse](#)

[Petite enfance](#)

[Les écoles](#)

[Collèges et lycées](#)

[Études supérieures](#)

[Animations scolaires](#)

[Conservatoire de musique et danse de Chartres](#)

[Conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)

[Parrainage des élus](#)

[Les Maisons Pour Tous](#)

[Bureau Information Jeunesse](#)

[L'espace famille](#)

[Nouveaux arrivants](#)

Fermer

[Services en ligne](#)

[Sommaire](#)

[Vos démarches](#)

[Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique](#)

[S'inscrire sur les listes électorales](#)

[Obtenir un extrait d'acte d'état civil](#)

[Faire ou refaire une carte nationale d'identité](#)

[Faire ou refaire un passeport](#)

[France identité](#)

[Actes réglementaires](#)

[Demander une vignette de stationnement résidentiel](#)

[Régler son stationnement avec PayByPhone](#)

[Régler ses factures en ligne avec le paiement TIPI](#)

[Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne](#)

[Déclaloc. déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Demandes de subvention pour les associations](#)

[Portail famille](#)

[Contacteur un élu ou les services de la Ville](#)

[Contacteur les services techniques de la Ville](#)

[\[www.service-public.fr\]\(http://www.service-public.fr\)](#)

Fermer

[Votre ville](#)

[Découvrir Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Application Chartres](#)

[Chartres en chiffres](#)

[La Mémoire à Chartres](#)

[Le Chemin de Mémoire](#)

[Histoire de Chartres](#)

[De l'antiquité à nos jours](#)

[Armoiries de Chartres](#)

[Personnages illustres](#)

[Tradition et gastronomie](#)

[Patrimoine de Chartres](#)

[Patrimoine historique](#)

[Patrimoine contemporain](#)

[Patrimoine vert et fleurissement](#)

[Tourisme, parcours et visites](#)

[Jumelages](#)

[Bethléem \(Palestine\)](#)

[Chichester \(Grande-Bretagne\)](#)

[Evora \(Portugal\)](#)

[León \(Espagne\)](#)

[Ravenne \(Italie\)](#)

[Sakurai \(Japon\)](#)

[Spire \(Allemagne\)](#)

[Plans de la ville](#)

[Chartres en images](#)

Fermer

[Sortir à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Application Chartres](#)

[Agenda de la ville](#)

[En chair et en os, Paul Richer, l'art et la médecine](#)

[Les Nymphéas de Claude Monet à Chartres](#)

[Vos vacances à Chartres](#)

[Associations](#)

[Culture](#)

[Musée des Beaux-Arts](#)

[Le Chemin des Arts](#)

[Maison Picassiette](#)

[Bibliothèques](#)
[Archives](#)
[Conservatoire de musique et danse](#)
[Archéologie](#)
[Théâtres](#)
[Salle Doussineau](#)
[Artothèque](#)
[Armoires à bouquins : lisez et échangez](#)
[Sports et loisirs](#)
[Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres](#)
[École des sports pour les enfants](#)
[Activités sportives pour les adultes et seniors](#)
[Vacances sportives pour les enfants](#)
[Les équipements sportifs](#)
[Les grandes équipes](#)
[Parcours d'accrobranche Accrocamp](#)
[Quartiers d'été](#)
[Les grands événements](#)
[Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres](#)
[Le Chemin des Arts](#)
[Chartres en lumières](#)
[La Fête de la lumière](#)
[La Fête de la musique](#)
[La Fête nationale du 14 juillet](#)
[ChartrEstivales : les soirées estivales de Chartres](#)
[Le Salon des associations](#)
[Les Journées européennes du Patrimoine](#)
[Meeting aérien de Chartres](#)
[Les Artisanales de Chartres](#)
[Les animations de Noël à Chartres](#)

[Fermer](#)

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)

[ACCUEIL](#)
[VIVRE À CHARTRES](#)
[ÉDUCATION ET JEUNESSE](#)
[PETITE ENFANCE](#)
[LES ÉTABLISSEMENTS PETITE ENFANCE](#)

Sommaire

[Application Chartres](#)

[Urbanisme](#)

[Permis de construire](#)

[Autres documents](#)

[Lexique](#)

[Permis de louer](#)

[Permis de diviser](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Opération Action cœur de ville](#)

[Opérations de restauration immobilière \(ORI\)](#)

[Opération Façades](#)

[Plan Local d'Urbanisme](#)

[Modification du Plan Local d'Urbanisme](#)

[Règlement Local de Publicité](#)

[Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur](#)

[Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement](#)

[Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres](#)

[Appel à projet Quartier Maunoury](#)

[Participation du public par voie électronique - Programme immobilier avenue Sully](#)

[Vivre ensemble](#)

[Éco-Ville](#)

[Le guide des déplacements en ville](#)

[Je suis piéton](#)

[Je suis un usager d'engin à déplacement personnel motorisé \(EDPM\)](#)

[Je suis cycliste](#)

[Je suis motocycliste](#)

[Je suis automobiliste](#)

[Je me déplace en bus](#)

[Je suis parent](#)

[Transports urbains et non urbains](#)

[Chartres à vélo](#)

[Stationnement](#)

[Zone piétonne](#)

[Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs](#)

[Zone de rencontre bornée](#)

[Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public](#)

[Police municipale](#)

[Le guide du commerçant](#)

[Les marchés à Chartres](#)

[Environnement et propreté](#)

[Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...](#)

[Propreté de la ville](#)

[Éducation canine](#)

[Parcs, jardins et squares](#)

[L'animal en ville](#)

[Journée de l'animal](#)

[Lutte contre l'abandon et protection des animaux](#)

[Action sociale et santé](#)

[Seniors à Chartres](#)

[Services aux seniors](#)

[Loisirs seniors](#)

[Hébergements seniors](#)

[Urgences](#)

[Plan canicule](#)

[Registre des personnes vulnérables](#)

[Accueil de jour](#)

[Accueil et hébergements d'urgence](#)

[Santé et handicap](#)

[Centre de santé polyvalent](#)

[Actions de la Ville pour l'accessibilité](#)

[Les associations d'aide aux handicapés](#)

[Santé](#)

[Action sociale](#)

[Aide alimentaire](#)

[Hébergements](#)

[RSA et CSS](#)

[Écrivain public et conseils](#)

[Actions éducatives et de loisirs](#)

[Logement Chartres métropole Habitat](#)

[Éducation et jeunesse](#)

[Petite enfance](#)

[Inscription et tarification des établissements Petite enfance](#)

[Les établissements Petite enfance](#)

[Le Relais petite enfance : aide pour les parents et les assistants maternels](#)

[Les Lieux d'accueil enfants-parents \(LAEP\)](#)

Les repas servis dans les établissements Petite enfance

Les écoles

Simplifiez vous la rentrée

Inscription scolaire

Écoles maternelles et élémentaires publiques

Écoles maternelles et élémentaires privées

Périmètre scolaire

Accueils périscolaires avant et après l'école

Accueils de loisirs du mercredi et vacances scolaires

Restauration scolaire

Parties majoritaires d'échecs

Collèges et lycées

Études supérieures

Logements et restaurants universitaires

Animations scolaires

Éducation artistique et culturelle

Classes découvertes au Rigeard

Conservatoire de musique et danse de Chartres

Les missions, les équipes et l'histoire

Se former à la musique

Se former à la danse

S'inscrire au Conservatoire ou CHAM / CHAD

La Saison du Conservatoire

Conseil municipal de la Jeunesse (CMJ)

Parrainage des élus

Les Maisons Pour Tous

Bureau Information Jeunesse

L'espace famille

Nouveaux arrivants

LES ÉTABLISSEMENTS PETITE ENFANCE

Les établissements d'accueil collectif et familial gérés par la Ville de Chartres, sont destinés à assurer l'accueil, le bien être et l'éveil des enfants.

Fermeture exceptionnelle de l'hôtel de Ville et d'Agglomération les vendredi 10 et samedi 11 mai 2024

Une permanence État Civil sera assurée, avec un numéro pour les appels urgents décès : 02 37 23 40 92.

Nous vous invitons à adapter votre jour de visite à l'hôtel de Ville si vous souhaitez réaliser des formalités administratives ou de prendre rendez-vous en amont. La [prise de rendez-vous en ligne](#) est notamment disponible.

Pour rappel, l'hôtel de Ville et d'Agglomération, les bibliothèques et les déchetteries seront fermés les 8 et 9 mai, jours fériés. Les collectes des déchets sont également décalées. En cas de doute, [consultez les calendriers de collectes](#).

Merci de votre compréhension.

Pour répondre aux besoins des parents chartrains la Ville propose différentes formules : l'accueil régulier et l'accueil occasionnel en établissement collectif ou en crèche familiale.

Chaque établissement dispose d'un personnel d'encadrement spécialisé dans le domaine de la petite enfance : infirmière puéricultrice, infirmière, éducatrice de jeunes enfants, psychologue, auxiliaires de puériculture, assistants maternels, CAP petite enfance, agents sociaux.

Les enfants bénéficient d'activités variées au sein de chaque établissement d'accueil, grâce au partenariat avec le [Théâtre de Chartres](#) et la [médiathèque L'Apostrophe](#). Il leur est proposé d'assister à des spectacles très jeune public ou à des temps d'animation autour du livre, de la musique et du cinéma.

SOMMAIRE

[En savoir plus sur l'accueil collectif.](#)

[En savoir plus sur l'accueil familial.](#)

[En savoir plus sur la halte garderie : La ronde enfantine.](#)

[Télécharger le calendrier des ouvertures et fermetures des établissements Petite enfance durant les vacances scolaires. \(pdf - 314 Ki\)](#)

L'ACCUEIL COLLECTIF

6 établissements multi-accueil collectif sont ouverts tous les jours sauf le samedi et les jours fériés, pour des enfants âgés de 10 semaines et jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

L'ÎLOT CÂLIN – CENTRE VILLE

25, rue des Bouchers
28000 Chartres

Horaires : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Tél. 02 37 18 47 27

[Télécharger le règlement de l'Îlot Câlin. \(pdf - 19.06 Mi\)](#)



LES DIABLOTINS – LA MADELEINE

Rue Foucher-de-Chartres
28000 Chartres

Horaires : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Tél. 02 37 34 49 77

[Télécharger le règlement des Diablotins. \(pdf - 18.95 Mi\)](#)



LES LUTINS – QUARTIER DES PETITS-CLOS

Pôle enfance Henri IV
1, rue Lucien-Deneau
28000 Chartres

Horaires : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Tél. 02 36 67 31 30

[Télécharger le règlement des Lutins. \(pdf - 19.12 Mi\)](#)



LA FARANDOLE – LES COMTESSES

3, rue Georges-Pompidou
28000 Chartres

Horaires : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Tél. 02 37 23 42 18.

[Télécharger le règlement de la Farandole. \(pdf - 19.13 Mi\)](#)



LA MAISON DU CASTOR – BEL AIR

18, Rue des Castors
28000 Chartres

Horaires : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Tél. 02 36 67 30 25

[Télécharger le règlement de la Maison du castor. \(pdf - 19.37 Mi\)](#)



HAUT COMME 3 POMMES – LE COUDRAY

4, rue Claude-Bernard
28630 Le Coudray

15 places réservées pour les Chartrains.

Horaires : du lundi au vendredi de 6 h 15 à 19 h.

Tél. 02 37 30 36 33

[Télécharger le règlement de Haut comme 3 pommes. \(pdf - 285 Ki\)](#)



L'ACCUEIL FAMILIAL

Un établissement d'accueil familial assure l'accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans au domicile d'assistants maternels, par groupe de 3 ou 4.

Les assistants sont recrutés et encadrés par la Ville et agréés par le Service de protection maternelle et infantile (PMI) du Conseil départemental. C'est donc la crèche qui assure la gestion administrative des contrats.

En cas d'absence de l'assistant maternel de l'enfant, celui-ci est accueilli chez un autre professionnel.

LE JARDIN DES POUSSINS – LA MADELEINE

Rue Foucher de Chartres
28000 Chartres

Horaires : du lundi au vendredi de 7 h à 19 h.

Tél. 02 36 67 31 35

Port. 06 64 49 98 18

Courriel : creche.jardin.poussins@agglo-ville.chartres.fr



HALTE GARDERIE : LA RONDE ENFANTINE (ACCUEIL OCCASIONNEL)

La halte garderie La Ronde Enfantine est un lieu d'accueil occasionnel avec ou sans réservation. Elle permet à l'enfant de découvrir progressivement la vie en collectivité. Diverses activités d'éveil sont proposées par du personnel qualifié. Elle permet aux parents de se libérer pour des besoins de garde ponctuels.

La Ronde Enfantine propose aux parents de participer à un atelier, afin de partager avec l'enfant et d'autres familles un moment convivial d'échanges et de complicité.

LA RONDE ENFANTINE – CENTRE-VILLE

18, rue du Docteur-Maunoury
28000 Chartres

Horaires :

mardi et jeudi de 8h30 à 17h30 ;

vendredi de 8h30 à 12h30.

Tél. 02 36 67 30 10

Courriel : creche.ronde.enfantine@agglo-ville.chartres.fr

[Télécharger le règlement de la Ronde enfantine. \(pdf - 16.76 Mi\)](#)



L'ACCUEIL DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

[Télécharger le calendrier des ouvertures et fermetures des établissements Petite enfance durant les vacances scolaires. \(pdf - 314 Ki\)](#)

EN SAVOIR PLUS

[Sur les modalités d'inscription dans un établissement Petite enfance.](#)

[Sur le Relais assistants maternels : aide pour les parents et les assistants maternels.](#)

[Sur les Lieux d'accueil enfants-parents \(LAEP\).](#)

[Sur les repas servis dans les établissements Petite enfance.](#)

RENSEIGNEMENTS

Guichet unique
Service Petite enfance
Hôtel de Ville et d'Agglomération
Place des Halles
28019 Chartres Cedex

Tél. 02 37 23 40 00

Courriel : petite.enfance@agglo-ville.chartres.fr

Horaires : ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h30.

En bus : arrêt « Place Saint-Michel – Cinéma » des [lignes Filibus](#) 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 11, et du Relais des Portes.

En voiture : parkings Q-Park [Hôtel de Ville](#), [Cœur de ville](#), [Cathédrale](#) et [République](#). Une gratuité de 30 minutes est créditée sur le ticket de stationnement dans ces parkings après une démarche administrative au Guichet unique sur rendez-vous (hors CARSAT) et pour les retraits de titres d'identité (passeports et CNI).

À vélo et moto : parking rue des Côtes.

Autres services de transport :

[Service de transport de personnes à mobilité réduite](#) de Filibus.

[Service de transport à la demande](#) de Filibus.

[Service d'accompagnement pour les seniors chartrains](#) du CCAS.

PETITE ENFANCE

[Inscription et tarification.](#)

[Les établissements Petite enfance.](#)

[Le Relais petite enfance.](#)

[Les Lieux d'accueil enfants-parents.](#)

[Les repas servis.](#)

[GLOSSAIRE](#)

[ACCESSIBILITÉ](#)

[PLAN DU SITE](#)

1. [CONTACTS](#)
2. [MENTIONS LÉGALES](#)
3. [MAGAZINE](#)